

DONNÉES PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES



Agriculture biologique en France - Bilan 2021

Depuis plus d'une décennie, le nombre d'exploitations et les surfaces cultivées en PPAM bio ne cessent d'augmenter, respectivement de + 242 % et + 254 % entre 2010 et 2021.

En 2021, les surfaces cultivées en PPAM bio (dont 284 ha dans les DOM-TOM et 141 exploitations) s'élèvent à 14 477 ha dont 9 954 ha certifiées bio et 4 523 ha en conversion. L'ensemble des superficies en PPAM bio en France représente près de 22 % des surfaces nationales de la filière.

S'agissant du nombre d'exploitations, 4 125 sont engagées en bio, soit environ 36 % des producteurs de PPAM.

Entre 2020 et 2021, l'évolution se confirme avec + 23,5 % pour les superficies et + 14,5 % pour le nombre d'exploitations, ce qui témoigne du dynamisme de cette filière.

Nombre d'exploitations engagées en bio et évolution des surfaces depuis 2010

Année	Nb. Exploitations	Certifiées bio (ha)	C1	C2	C3	Certifiées bio et en conversion (ha)	Évolution des surfaces n/n -1 (%)
2010	1 206	3 044	521	330	195	4 090	
2011	1 662	3 534	318	496	263	4 612	12,8
2012	1 783	3 836	254	294	418	4 803	4,1
2013	1 834	4 150	187	226	200	4 764	- 0,8
2014	1 934	4 616	169	186	120	5 092	6,9
2015	2 055	4 811	703	252	95	5 861	15,1
2016	2 252	5 479	688	754	164	7 084	20,9
2017	2 570	6 565	655	645	216	8 090	14,2
2018	2 842	7 146	748	678	173	8 747	8,1
2019	3 185	8 200	774	783	169	9 926	13,5
2020	3 604	9 047	1 233	960	481	11 721	18,1
2021	4 125	9 954	2 651	1 330	542	14 477	23,5

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'Agence Bio

Dont Outre-Mer

PPAM	Nb. Exploitations	Surfaces certifiées bio	Total C123	Surfaces certifiées et en conversion (ha)
La Réunion	75	162	14	176
Guadeloupe	30	64	18	81
Guyane	19	16	1	16
Martinique	13	10	1	10
Mayotte	4	0	1	1
Total	141	252	35	284

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'Agence Bio

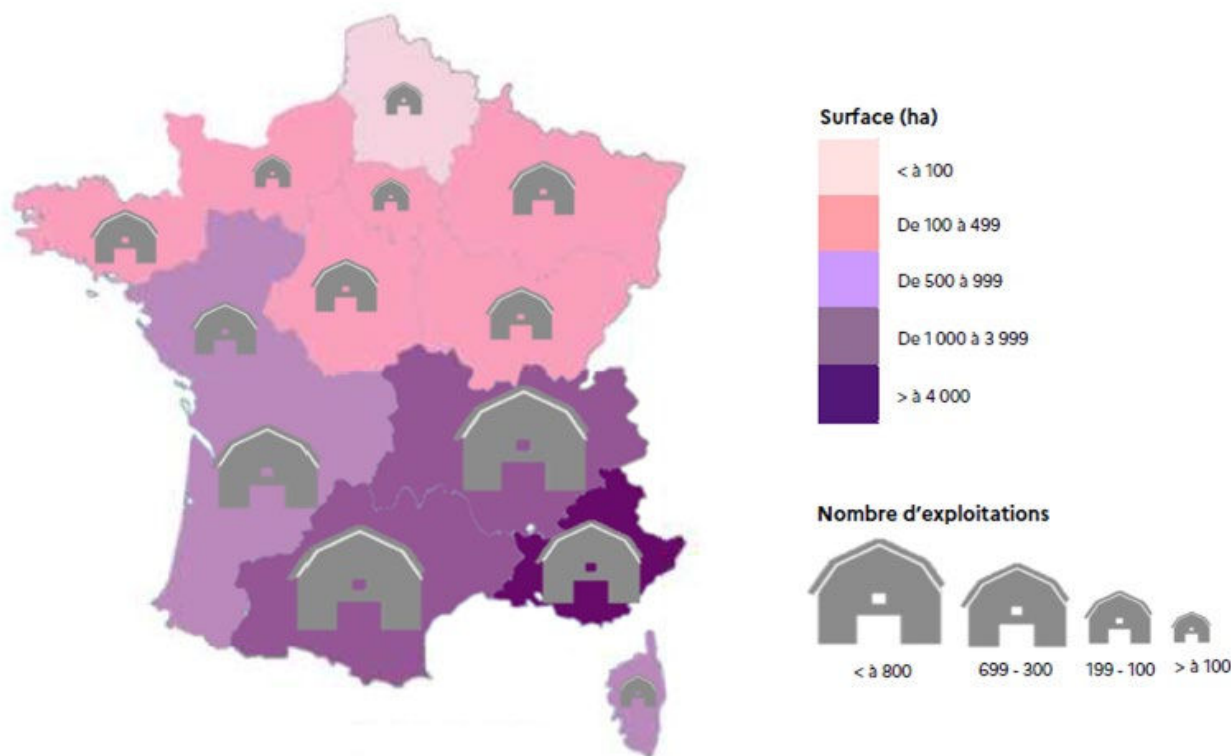
En 2021, la culture de la vanille, largement dominante en Outre-Mer, représente 152 ha, soit 54 % de l'ensemble des surfaces.

Les 132 ha restant correspondent aux codifications « autres plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques » et « autres plantes à boisson », qui ne permettent pas d'isoler une culture spécifique.

Les données qui suivent concernent le seul territoire métropolitain.

Localisation de la production bio en PPAM

Exploitations et surfaces (ha) certifiées et en conversion par région en 2021



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'Agence Bio

On observe une plus grande concentration des surfaces dans la moitié sud de la France, et plus particulièrement dans le grand quart Sud-Est.

Surfaces moyennes régionales par exploitation en PPAM bio

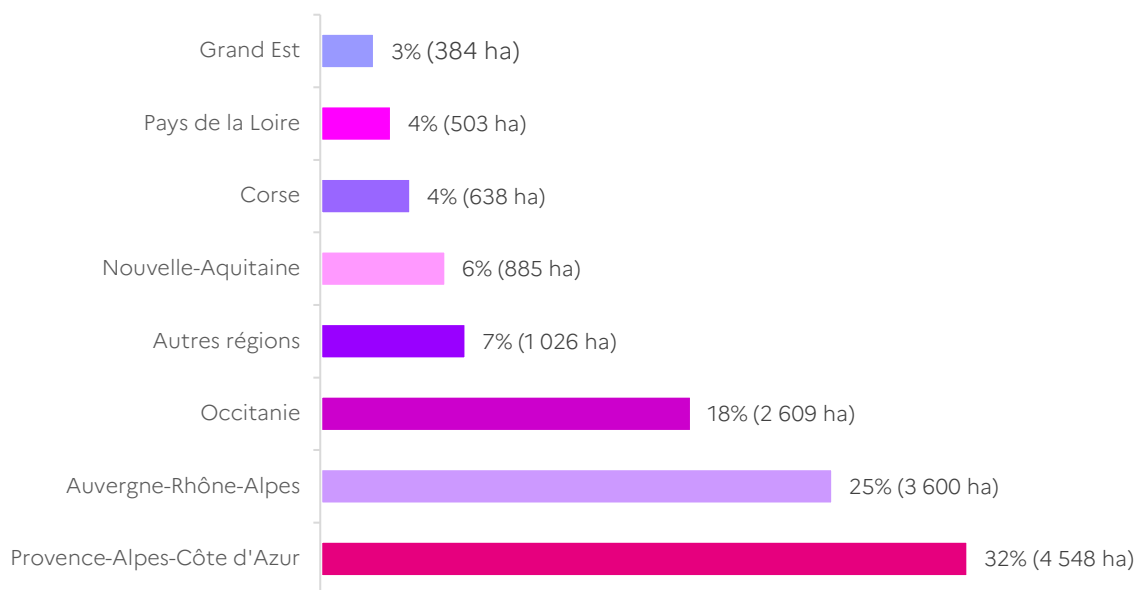
On constate une grande diversité des surfaces moyennes des exploitations selon les régions et les types de culture. La surface moyenne nationale se situe autour de 3,5 ha par exploitation en 2021, soit + 6 % par rapport à 2020.

Les plus grandes surfaces sont localisées dans les régions suivantes :

- PACA (7,2 ha), cultures de lavande et lavandin, sauge sclérée ;
- Corse (6,4 ha), cultures d'hélichryse et romarin ;
- Auvergne-Rhône-Alpes (3,6 ha), cultures de lavande et lavandin et autres productions. En Auvergne, la culture des PPAM est plus centrée sur la production de plantes médicinales.

Les bassins de production

Poids de la répartition régionale des surfaces PPAM bio en 2021



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'Agence Bio

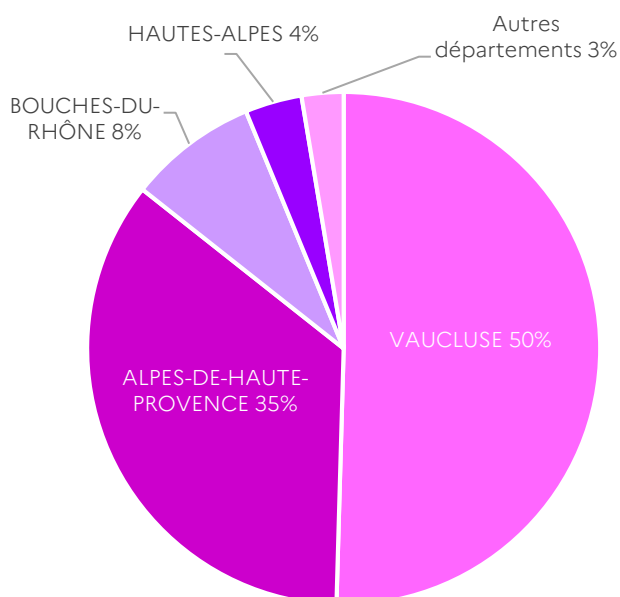
Les régions PACA, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie sont les principaux bassins de production de PPAM bio qui totalisent en surfaces certifiées et engagées en conversion 10 757 ha, soit 74,3 % de la superficie en PPAM bio.

Répartition des surfaces par département en PPAM bio des principaux bassins

Dans chacune des 3 régions principales, 1 à 2 départements concentrent la majorité de la production.

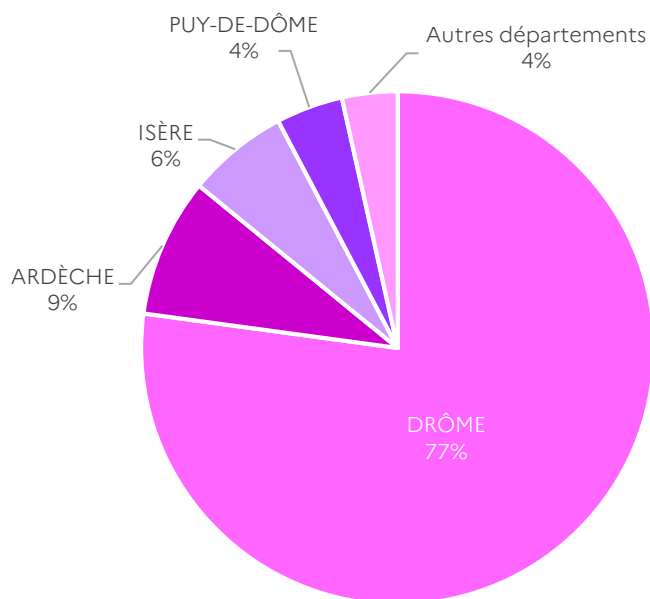
Ainsi :

- en PACA (4 548 ha) : les PPAM bio sont produites essentiellement dans les départements du Vaucluse (2 295 ha) et des Alpes-de-Haute-Provence (1 601 ha) avec des surfaces en augmentation respectives de 14,8 % et 11,5 % par rapport à 2020 ;



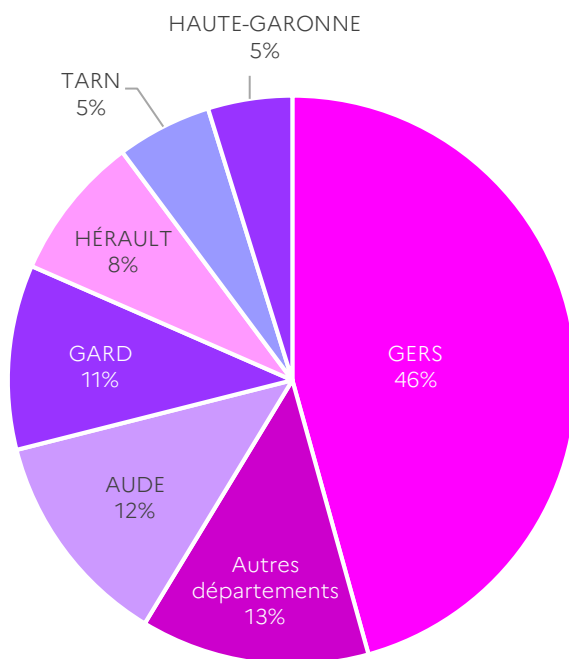
Source : FranceAgriMer d'après les données de l'Agence Bio

- en Auvergne-Rhône-Alpes (3 600 ha) : les surfaces en PPAM bio sont principalement localisées dans le département de la Drôme (2 777 ha soit 77 %) dont la production de lavande et lavandin est la plus représentée ;



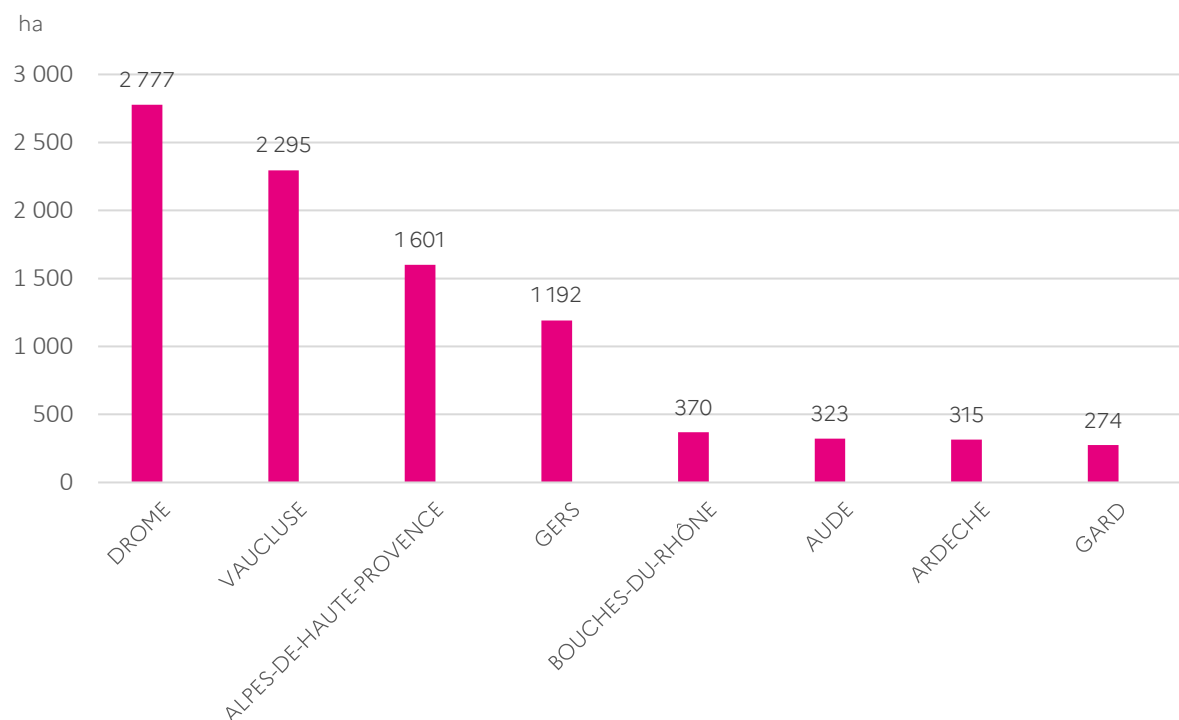
Source : FranceAgriMer d'après les données de l'Agence Bio

- en Occitanie (2 609 ha) : les espèces prédominantes sont la coriandre (graines) qui représente plus de 710 ha, soit, plus de 27 % des surfaces de la région, la lavande (276 ha) et les plantes de garrigue.



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'Agence Bio

Poids en surface des principaux départements du territoire métropolitain en 2021



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'Agence Bio

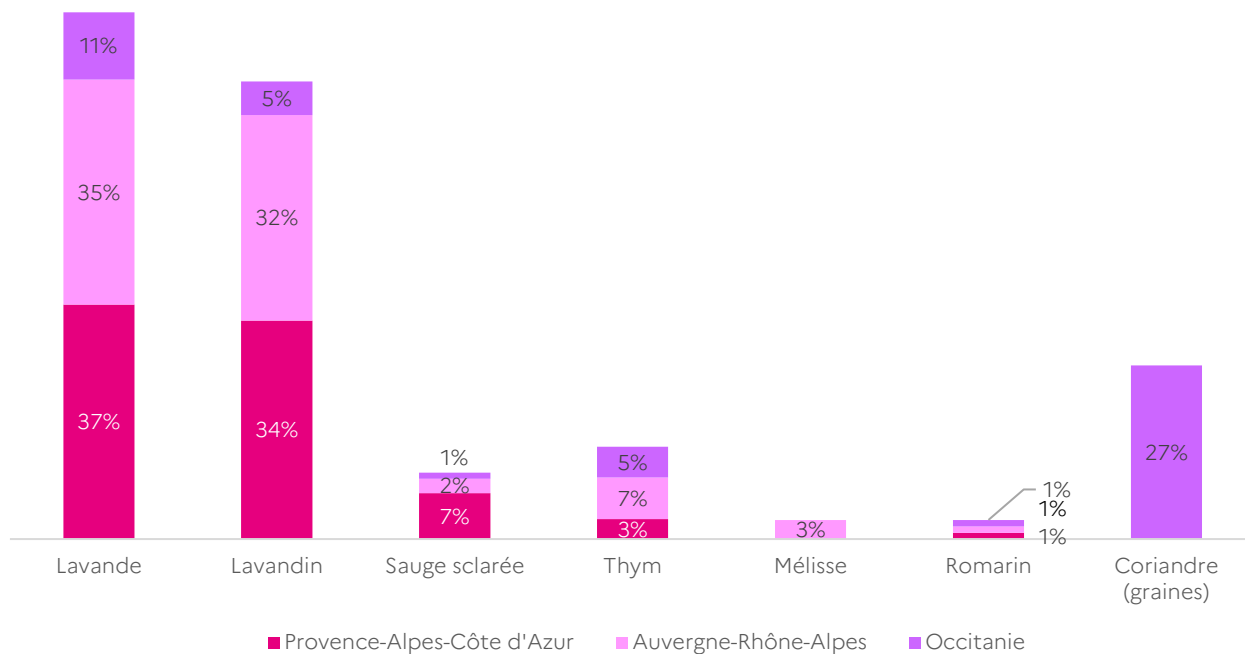
Répartition des surfaces (ha) par plantes et principaux bassins de production en 2021

Provence-Alpes-Côte d'Azur		Auvergne-Rhône-Alpes		Occitanie	
Lavande	1 674	Lavande	1 272	Lavande	276
Lavandin	1 561	Lavandin	1 160	Coriandre (graines)	711
Sauge sclarée	328	Thym	236	Lavandin	139
Thym	142	Mélisse	91	Thym	125
Romarin	55	Sauge sclarée	81	Romarin	50
Sarriette	19	Origans	46	Fenugrec	44
Hysope	12	Romarin	26	Origans	27
Origans	11	Camomille romaine	22	Sauge officinale	25
Divers PPAM	746	Menthe	21	Sauge sclarée	25
		Sarriette vivace	16	Safran	17
		Menthe poivrée	14	Aneth	16
		Coriandre (graines)	14	Menthe poivrée	15
		Houblon en cônes	14	Sarriette	13
		Sarriette	12	Fenouil doux et amer	12
		Estragon	11	Houblon en cônes	10
		Verveine odorante	10	Divers PPAM	1 105
		Divers PPAM	554		
Total	4 548		3 600		2 609

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'Agence Bio

On notera que sur ces 3 bassins de production, les lavandes et lavandins sont en première place suivis de la coriandre localisée en Occitanie, plus particulièrement dans le département du Gers.

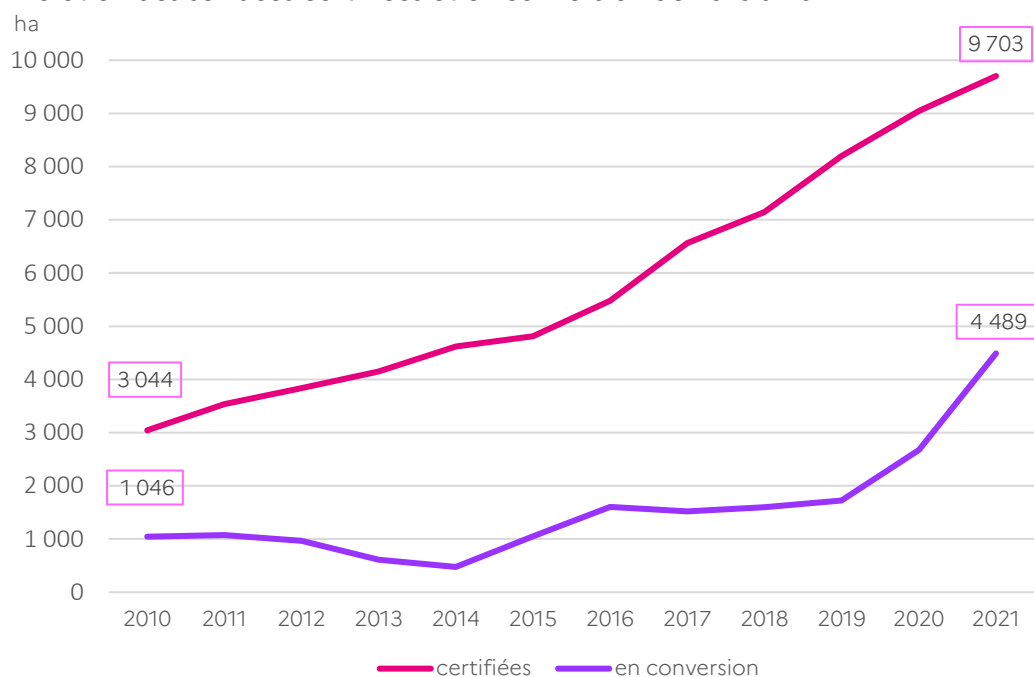
Répartition des surfaces par région et principales productions en 2021



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'Agence Bio

Les surfaces certifiées et en conversion

Évolution des surfaces certifiées et en conversion de 2010 à 2021



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'Agence Bio

Cette croissance confirme l'intérêt porté à la culture biologique. On peut noter que les cultures en 1^{ère} année de conversion ont quasiment doublé en 2020 et 2021.

Les surfaces certifiées

On observe une augmentation constante des surfaces depuis 2010 (soit + de 200 % sur une décennie). Selon les années, la progression varie entre 7 et 15 % mais c'est en 2017 que la croissance est la plus importante, soit + 20 % par rapport à 2016.

Les surfaces en conversion

Les surfaces en conversion affichent une nette progression en 2015 et 2016, puis, après une relative stabilité jusqu'en 2019, on assiste à compter de 2020 à une nouvelle croissance (+ 55 %) pour atteindre 4 523 ha en 2021, soit près de + 70 % par rapport à 2020.

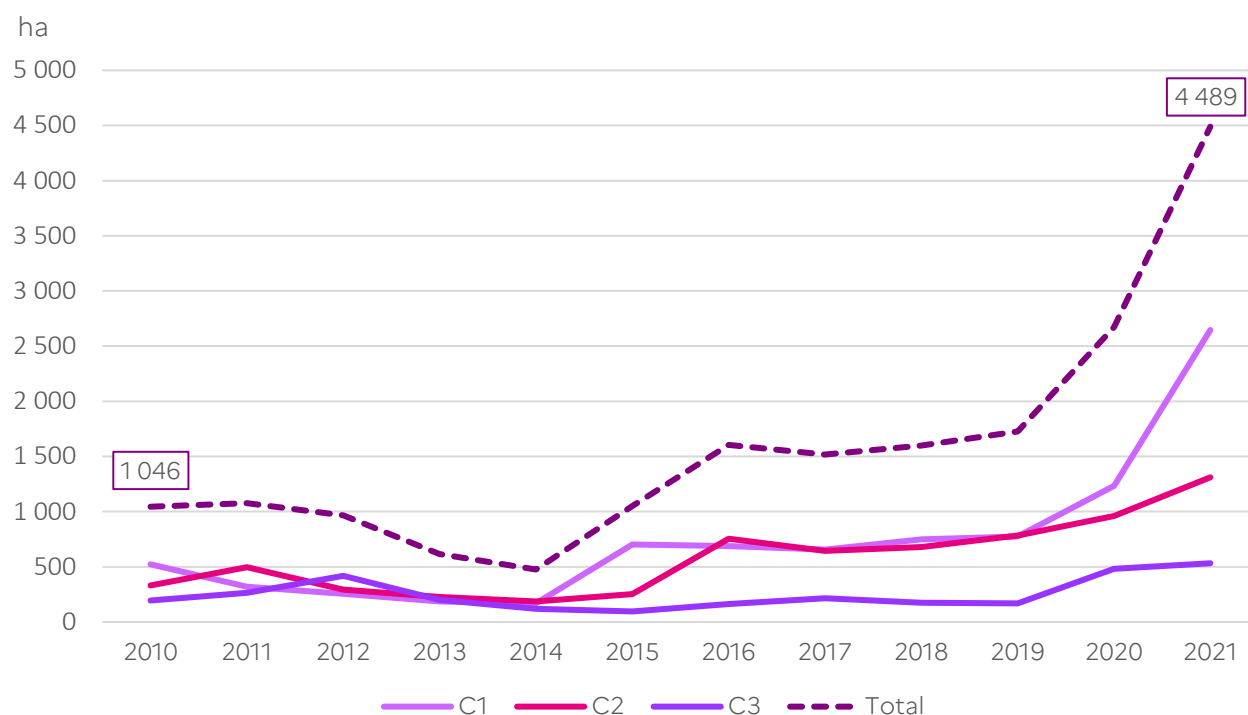
Le détail par année de conversion figure ci-après :

Évolution des surfaces par année de conversion de 2010 à 2021

Années	Surfaces en conversion (ha)				Évolution des surfaces totales n/n -1 (%)
	C1	C2	C3	Total	
2010	521	330	195	1 046	
2011	318	496	263	1 077	3 %
2012	254	294	418	967	- 10 %
2013	187	226	200	614	- 37 %
2014	169	186	120	476	- 23 %
2015	703	252	95	1 050	121 %
2016	688	754	164	1 606	53 %
2017	655	645	216	1 517	- 6 %
2018	748	678	173	1 599	5 %
2019	774	783	169	1 726	8 %
2020	1 233	960	481	2 674	55 %
2021	2 646	1 311	532	4 489	68 %

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'Agence Bio

Évolution des surfaces en conversion de 2010 à 2021

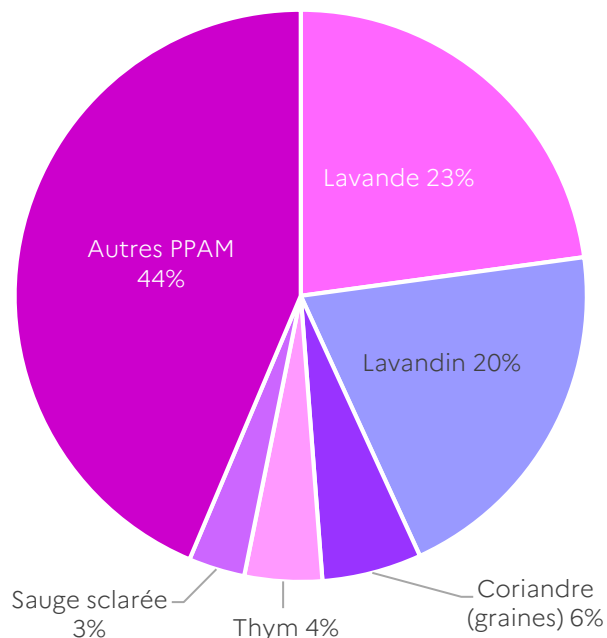


Source : FranceAgriMer d'après les données de l'Agence Bio

Les principales plantes cultivées en bio

En termes de superficie, les plantes les plus représentées sont la lavande (3 241 ha), le lavandin (2 884 ha), la coriandre « graines » (799 ha) suivies par le thym (622 ha) et la sauge sclarée (451 ha).

Répartition des surfaces de cultures biologiques (certifiées et en conversion) par plante en 2021

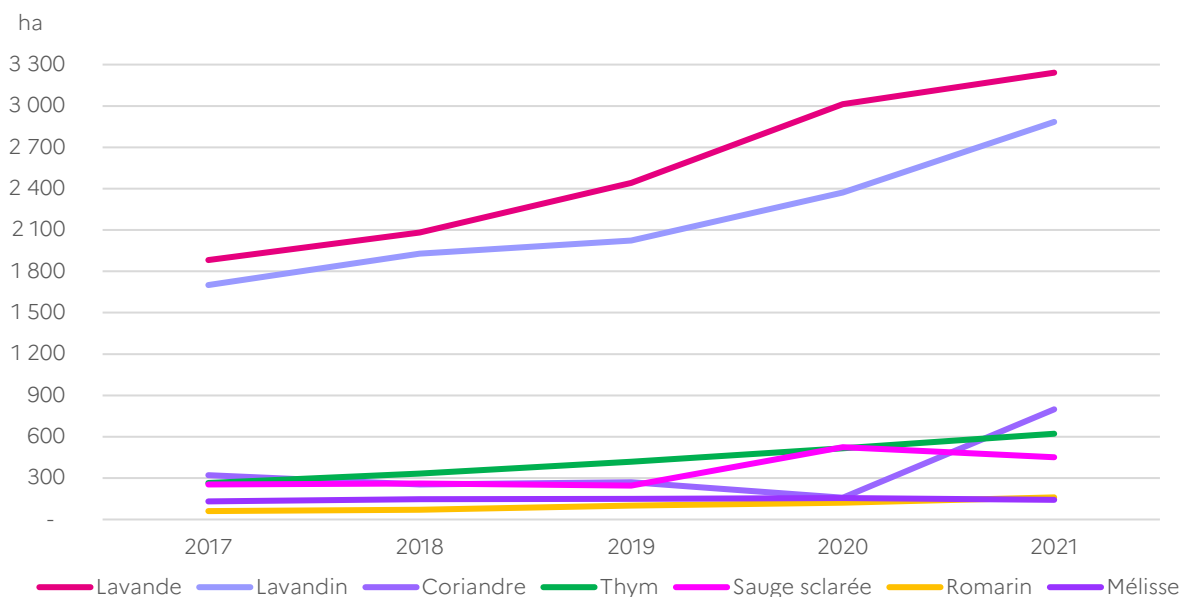


Source : FranceAgriMer d'après les données de l'Agence Bio

Si la coriandre « graine » ne représente que 6 % de l'ensemble des PPAM bio, la dynamique est notable et la production s'est considérablement développée, principalement en Occitanie dans le département du Gers (+ 497,5 %) et en Nouvelle-Aquitaine (+ 159 %) par rapport à 2020.

Les autres PPAM, bien que représentant une superficie importante (6 194 ha), ne peuvent cependant pas être déclinées par plantes car elles relèvent de codifications non détaillées.

Évolution des plantes les plus significatives en surfaces de 2017 à 2021



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'Agence Bio

Les productions de lavande et lavandin se caractérisent ces dernières années par une croissance notable des surfaces au regard d'autres productions. Depuis 2017, ces cultures ont augmenté respectivement de 72 % et 70 %.

La culture de la coriandre est la plus spectaculaire en matière de développement ; en 2021, la superficie s'est fortement développée pour atteindre 799 ha (+ 406 % par rapport à 2020) en raison de la production de semences, et retrouver ainsi le niveau de 2016 (769 ha).

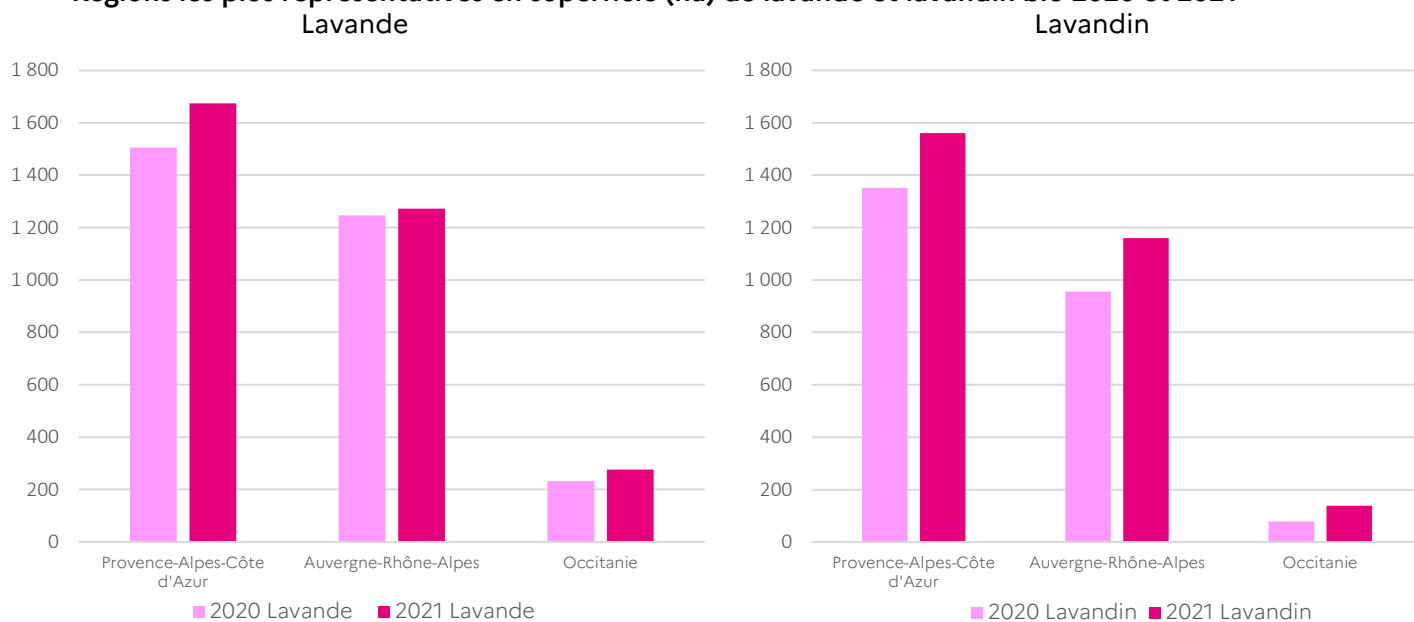
NB : Certains produits bien que non représentatifs en terme de surface se caractérisent par des augmentations non négligeables par rapport à 2020, notamment l'échinacée (+ 190 % - 12 ha), le calendula (+ 156 % - 9 ha).

Lavande et lavandin

L'année 2021 comme les années précédentes, affiche une augmentation des superficies en lavande et lavandin avec respectivement 3 241 ha et 2 884 ha, soit + 8 % et + 21,7 %.

La région Occitanie se démarque par l'augmentation des surfaces en lavandin, soit + 78 % par rapport à 2020, et + 19 % en lavande. Suit la région Auvergne-Rhône-Alpes avec des surfaces en lavandin de + 21,3 % par rapport à 2020. Les superficies en région PACA sont de l'ordre de + 11 % en lavande et + 15,5 % en lavandin.

Régions les plus représentatives en superficie (ha) de lavande et lavandin bio 2020 et 2021



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'Agence Bio

En France, les lavandes représentent 22,4 % et les lavandins 20 % des surfaces en PPAM bio certifiées et en conversion.

Les superficies en conversion ne cessent d'augmenter pour atteindre en 2021, + 35,5 % pour les lavandes et + 47,6 % ce qui témoigne de l'engouement pour les cultures biologiques.

En 2021, le marché des huiles essentielles de lavande et lavandin bio reste actif. Les prix moyens suivants indicatifs résultent de l'enquête effectuée par FranceAgriMer auprès des organisations de producteurs :

- HE lavande : jusqu'à 145 €/kg pour la clonale et 240 €/kg pour la population ;
- HE lavandin : Grosso : 40 €/kg, Abrial : 40 €/kg, Super : 44 €/kg et pour le Sumian : 38 €/kg.

Sauges sclairée et officinale

- sauge sclairée : après une tendance à la hausse en 2020, les surfaces (451 ha) sont en diminution en 2021 (- 16,2 %) et le prix estimé en huile essentielle bio varie entre 120 et 280 €/kg en bio culture ; 72 % de cette production sont localisés en région PACA ;
- sauge officinale : à l'inverse de la sauge sclairée, la hausse relative des superficies est très importante (40 ha contre 23 ha en 2020) soit plus de 70 % ; la fourchette de prix des huiles essentielles se situe entre 120 et 250 €/kg.

Thym

Le thym continue sa progression pour atteindre 622 ha en 2021 (+ 20 % par rapport à 2020). Les prix de l'huile essentielle en bio culture varient entre 200 et 500 €/kg.

Selon la variété et la qualité des huiles essentielles de ces trois productions, les prix peuvent osciller du simple au double.

Safran

Le safran est une épice rare, précieuse et très convoitée. Elle est réputée la plus onéreuse au monde et considérée comme un produit de luxe.

En France, c'est une production marginale mais qui prend de l'essor. En général, le parcellaire reste de petite taille à l'exception d'une vaste safranière de 1 ha.

En 2021, on dénombre environ 330 producteurs répartis dans une quarantaine de départements pour une superficie de 63 ha, en hausse de + 3 % par rapport à 2020.

Les productions les plus significatives se situent dans les régions suivantes :

- Occitanie : 17 ha
- Auvergne-Rhône-Alpes : 8 ha
- PACA : 7 ha
- Nouvelle-Aquitaine : 6,5 ha
- Grand-Est : 6 ha
- Centre-Val de Loire : 4 ha
- Hauts-de-France : 4 ha

Les surfaces restantes (10,5 ha) correspondent à des surfaces inférieures à 3 ha.

Le cours moyen du safran est d'environ 30 à 40 €/gramme. Il se justifie par les coûts de main d'œuvre, la cueillette de ce produit s'effectuant manuellement et étant très minutieuse. Cette épice est l'une des plus difficiles à récolter. Il faut environ 500 filaments, soit la récolte de 150 à 200 fleurs pour obtenir 1 g de safran.

Le safran a plusieurs destinations ; il est très apprécié en cuisine (utilisation du pistil), dans le domaine de la cosmétique (les pétales) et en médecine.

Activité des groupements de producteurs en PPAM bio

Les informations suivantes correspondent à l'enquête effectuée par FranceAgriMer auprès des groupements de producteurs et sont transmises à titre indicatif. Elles ne reflètent pas la totalité de la production nationale.

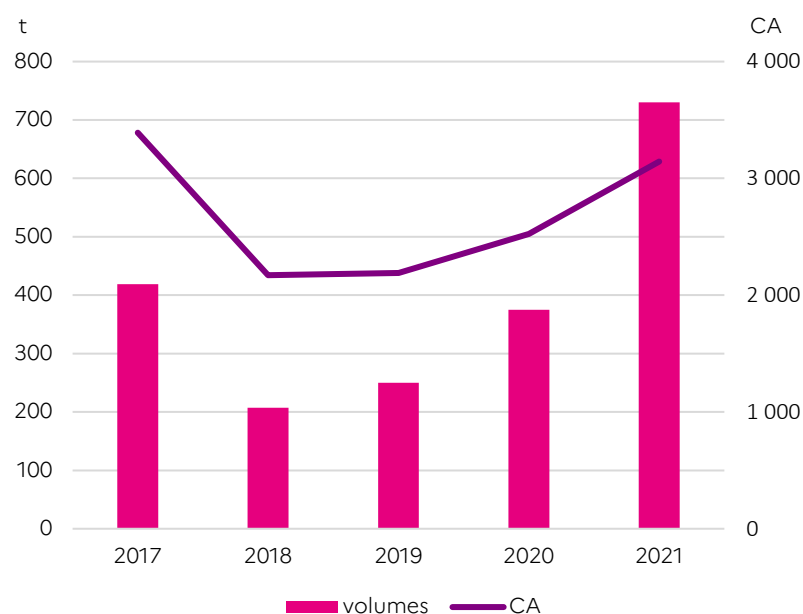
Les groupements de producteurs enquêtés en PPAM biologiques sont répartis sur 5 régions :

- Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Bourgogne-Franche-Comté ;
- Nouvelle-Aquitaine ;
- Occitanie ;
- Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Volumes et valeurs de commercialisation en PPAM bio de 2017 à 2021 (toutes parties de la plante et transformations confondues)

Bio culture

En 2021, la production est estimée à 730 t pour un chiffre d'affaires de 3 144 k€. Les huiles essentielles représentent 20 % de l'ensemble des volumes, soit 150 t pour une valeur de commercialisation de 1 420 k€.



Source : FranceAgriMer d'après les données des organisations de producteurs

Après une baisse en 2018, on observe une croissance annuelle des volumes en bio culture, qui atteignent 730 t en 2021.

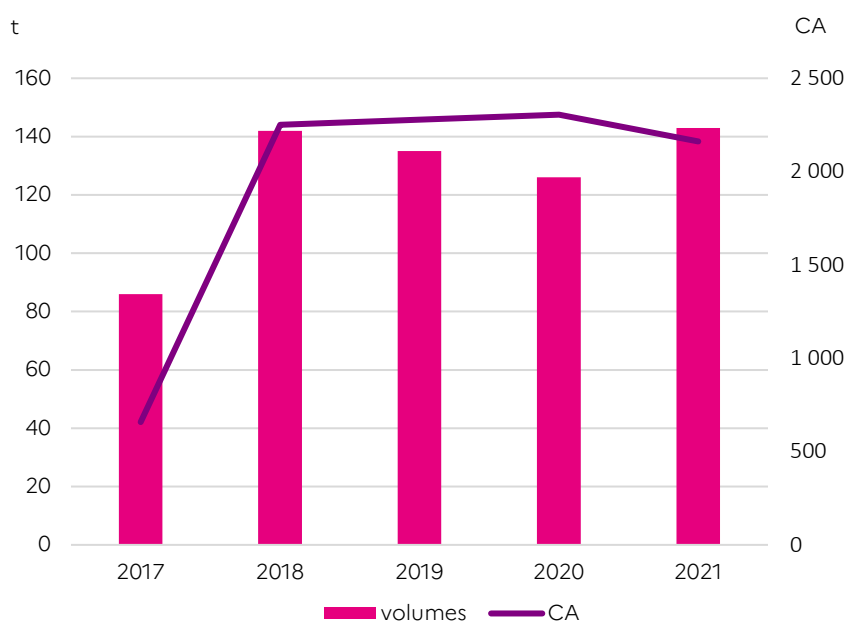
Il en est de même pour la valorisation des produits en 2021, avec une hausse de 24 % par rapport à 2020.

À titre indicatif, les plantes les plus représentatives en volumes et valeurs de commercialisation en 2021 toutes parties et transformations confondues sont les suivantes :

- volumes : persil, basilic, lavande, herbes de Provence, mélisse, camomille romaine, menthe poivrée, thym vulgaire, lavandin ;
- valeurs de commercialisation : herbes de Provence, lavandin, lavande, thym vulgaire, mélisse.

Bio cueillette et solidaire

L'ensemble des PPAM en bio cueillette incluant la cueillette solidaire (12 t), représente 142 t pour un CA de 2 161 k€ en 2021.



Source : FranceAgriMer d'après les données des organisations de producteurs

Après une forte croissance des volumes en bio cueillette et solidaire en 2018 (+ 65 % par rapport à 2017), les quantités diminuent très légèrement jusqu'en 2020. En 2021, la production retrouve le niveau de 2018 et augmente de 6 % par rapport à 2020.

Après une forte hausse en 2018, le chiffre d'affaires reste stable jusqu'en 2020 puis diminue de 9 % en 2021.

À titre indicatif, les plantes les plus représentatives en volumes et valeurs de commercialisation en 2021 toutes parties et transformations confondues sont les suivantes :

- volumes : romarin, arnica des montagnes, reine des prés, laurier sauce, vigne rouge, thym vulgaire, menthe poivrée ;
- valeurs de commercialisation : arnica des montagnes, vigne rouge, reine des prés, romarin, thym vulgaire, menthe poivrée.

Conclusion

La filière PPAM bio ne cesse de se développer avec une dynamique de conversion très importante. L'évolution des surfaces et du nombre d'exploitants confirme l'importance de la culture biologique. Les données 2021 ne laissent pas entrevoir de désaffection pour cette filière.

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR